

Projet de Liaison en mode doux et sécurisé entre le village de Saint-Hilaire-de-Brethmas et le quartier de la Jasse-de-Bernard *Projet pour les générations futures*





Le projet s'articule sur un recalibrage de chaussée:

-D 280 de niveau 4* (chemin des vigneronns)

-rue André Schenk

- chemin de Saint-Hilaire à la Jasse.

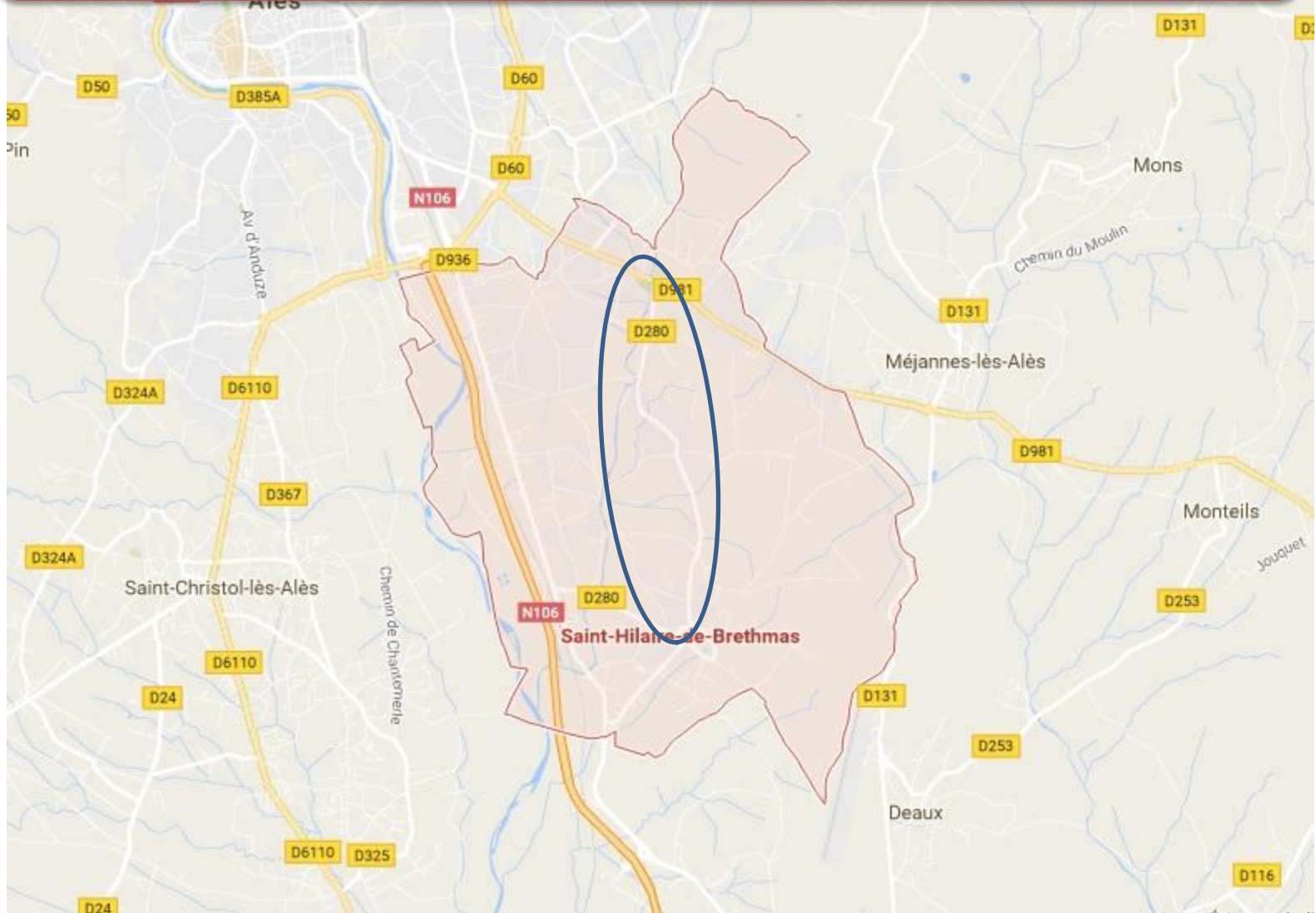
***Voies de desserte locale (niveau 4) :**

Ce sont toutes voies du département. qui assurent partout la desserte des chefs lieux des communes et l'accès aux lieux dits.

Réalisation de cheminement type « **voie verte** »

Voie de communication autonome réservée aux déplacements non motorisés, développée dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement, le patrimoine et la qualité de vie, et réunissant des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité.

Zone de situation sur la commune



La Jasse-de-Bernard

Saint Hilaire-de-Brethmas

Secteur concerné



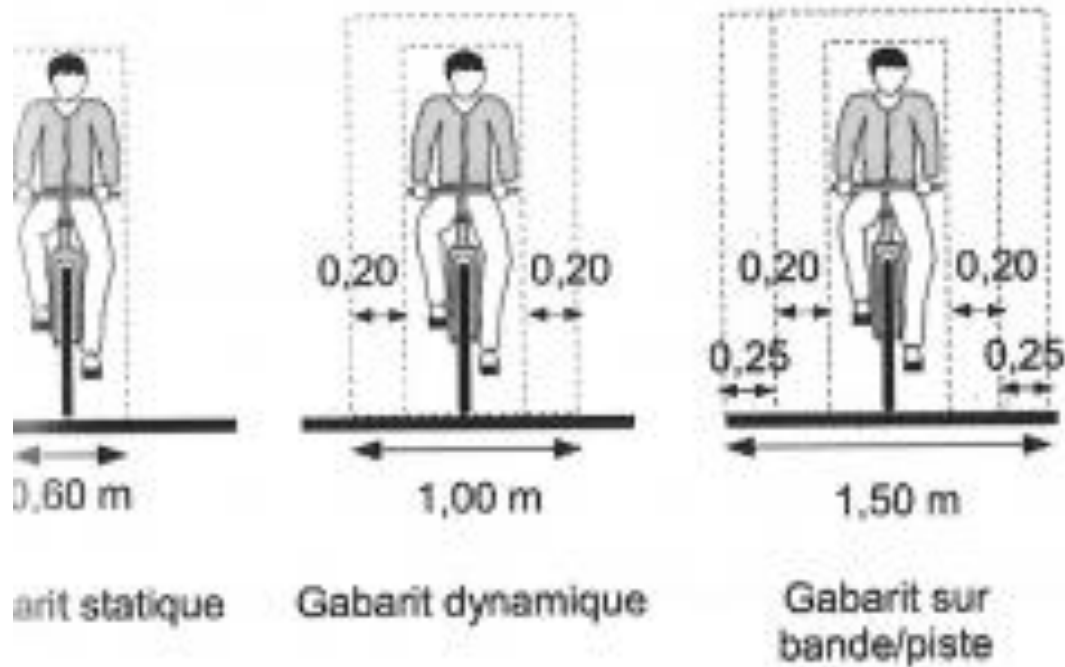
Nous pouvons voir sur cette photo satellite, que le linéaire du projet traverse une zone peu urbanisée

Prise en compte pour la réalisation du projet

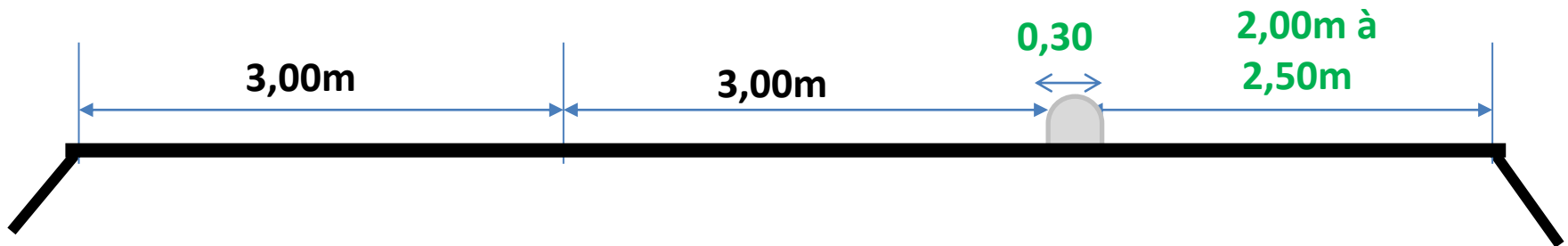
Plus que pour tout autre aménagement, l'aménagement doit répondre à des principes rigoureux de conception, faute de quoi la sécurité y serait mal assurée. Ce projet est générateur de sécurité **que s' ils obéissent à des règles strictes**, en particulier en ce qui concerne les dégagements de visibilité aux points de conflits : carrefours, accès et extrémités. **Ces règles sont destinées à éviter les pièges et à compenser le faux sentiment de sécurité induit par l'appartenance à un espace dédié**, tant pour l'automobiliste que pour les usagers.

Ce type d'aménagement attire essentiellement les cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite les plus vulnérables .

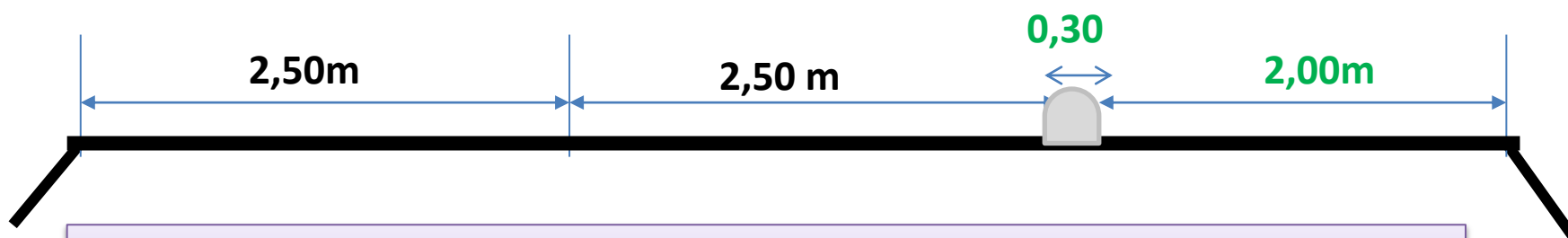
il importe de **veiller attentivement à ce que l'aménagement qu'on leur propose ne comporte pas de danger**. Une planification rigoureuse permettra d'établir les priorités de réalisation selon les besoins et selon les caractéristiques des voies.



Pour exemple, le cycliste d'un gabarit statique de 0.60 m a besoin d'un espace de 1,00m à 1,50m pour circuler normalement



Minimum de foncier disponible 8,30 m pour la RD 280



**Minimum de foncier disponible 7,30 m pour les chemins:
rue André Schenk et le chemin de Saint-Hilaire à la Jasse.**



Le projet permettrait de relier en modes doux (piétons, cyclistes ou personnes à mobilité réduite) pour se déplacer entre Saint-Hilaires-de Brethmas et le quartier de la Jasse-de-Bernard.
Véritable colonne vertébrale qui relierait commerces et Administrations

Le principe repose sur le recalibrage de la chaussée afin de récupérer le maximum de foncier pour incorporer le cheminement en site propre

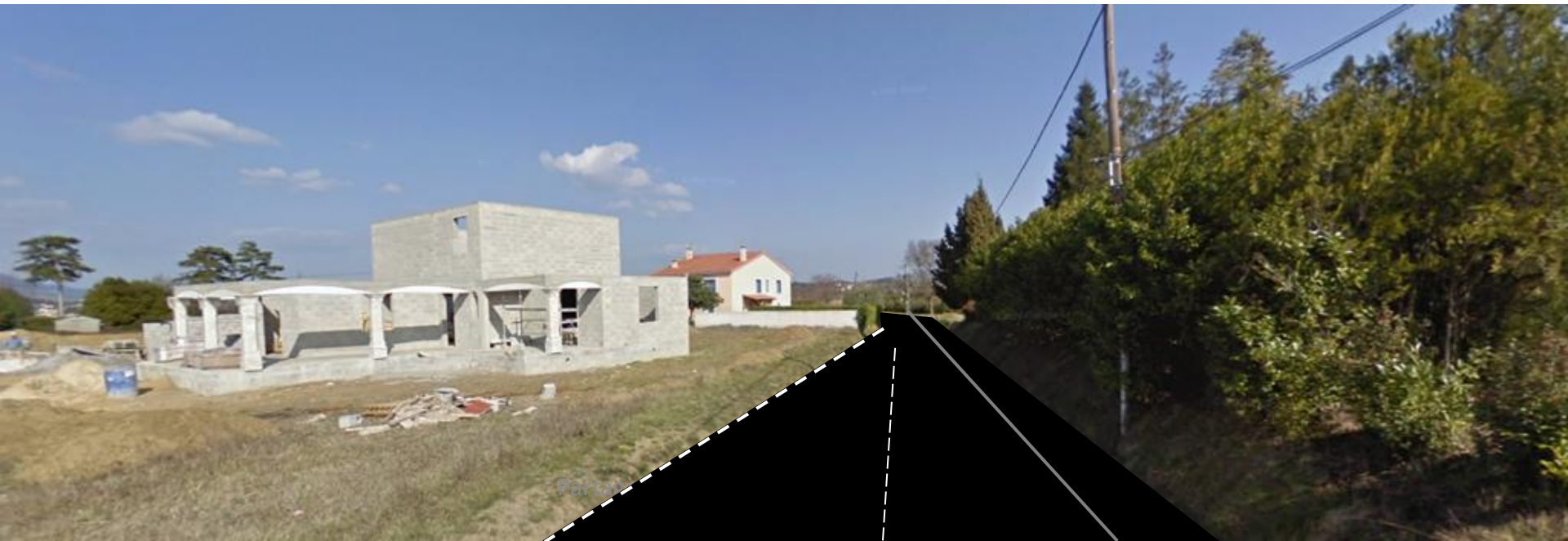


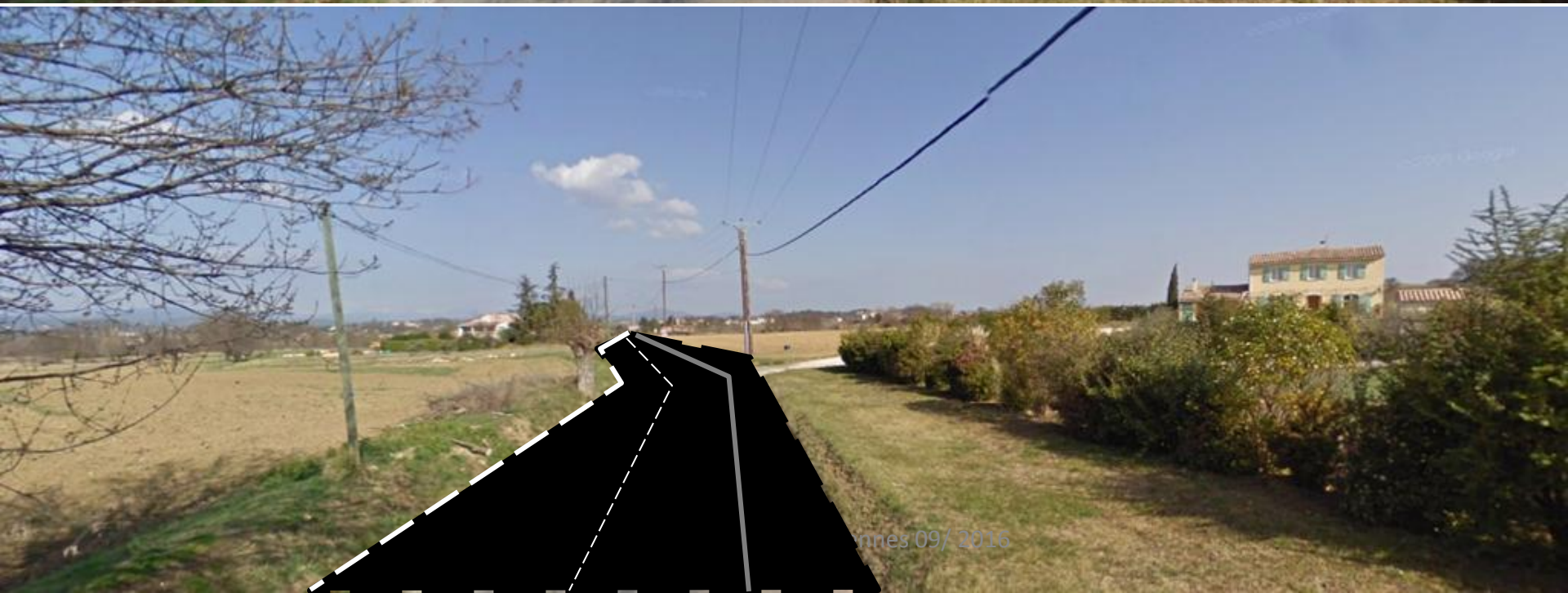




Partageons la Route en Cévennes 09/2016









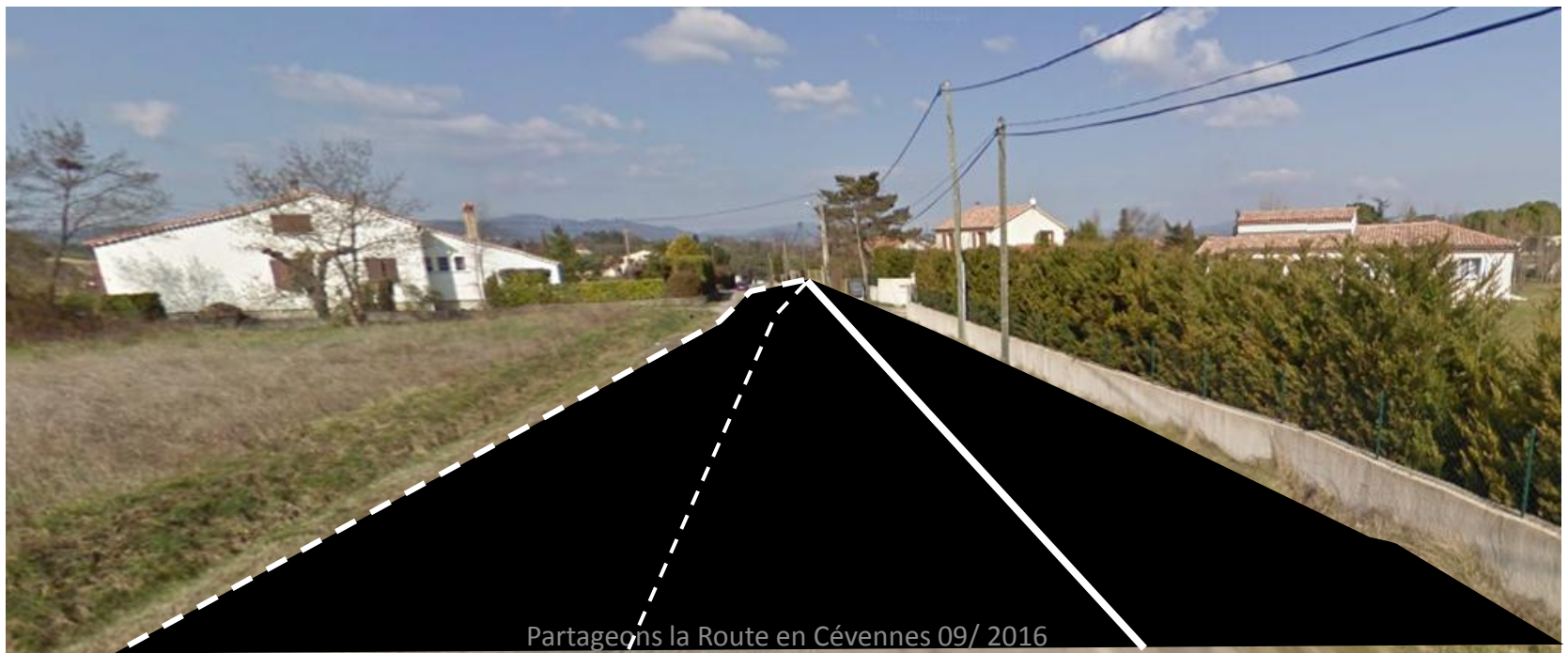


Point de blocage





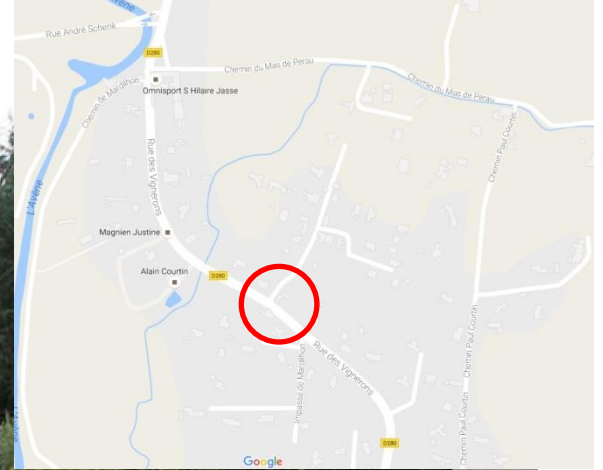


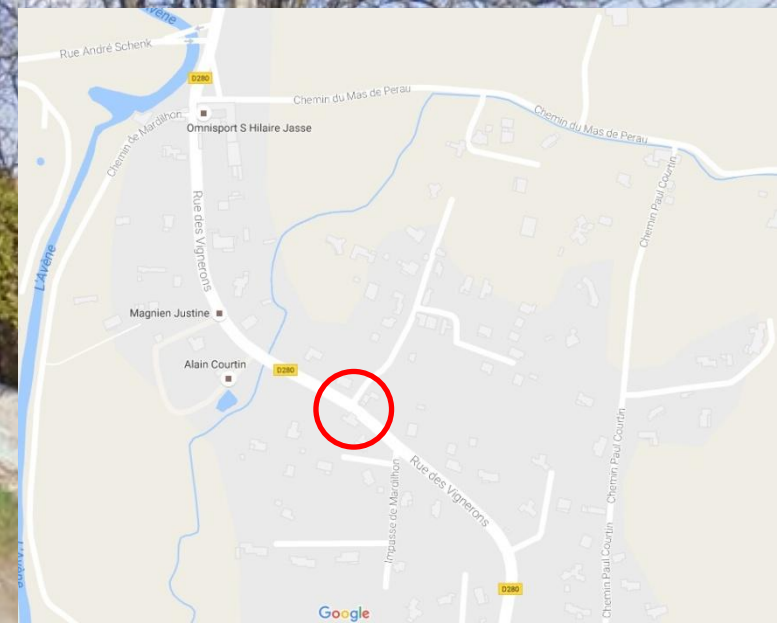


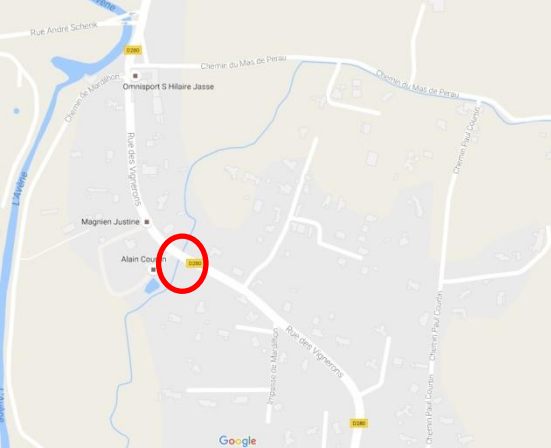


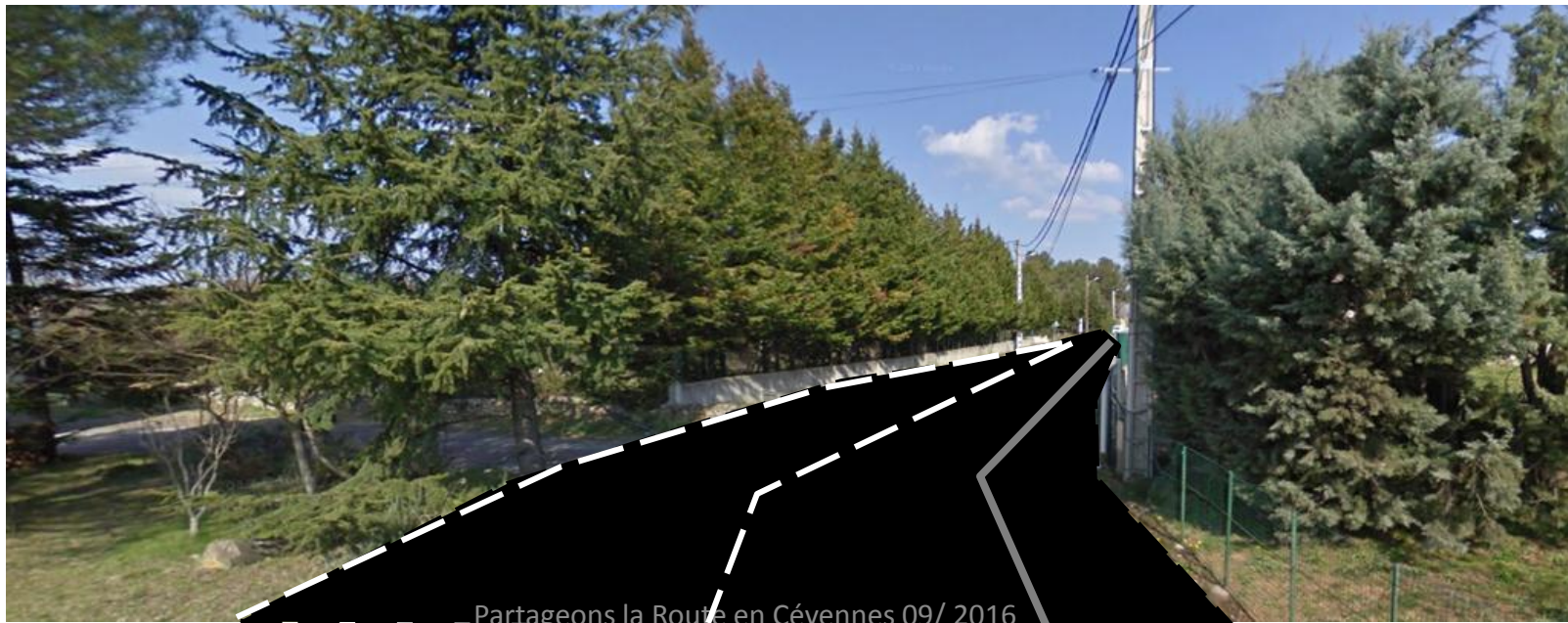
Secteur de zones de points durs, qui demandera des implantations lourdes sur la chaussée « type écluse » qui aura pour effet de réduire la vitesse pour la sécurité des résidents et d'implanter le cheminement avec un minimum de 2 mètres



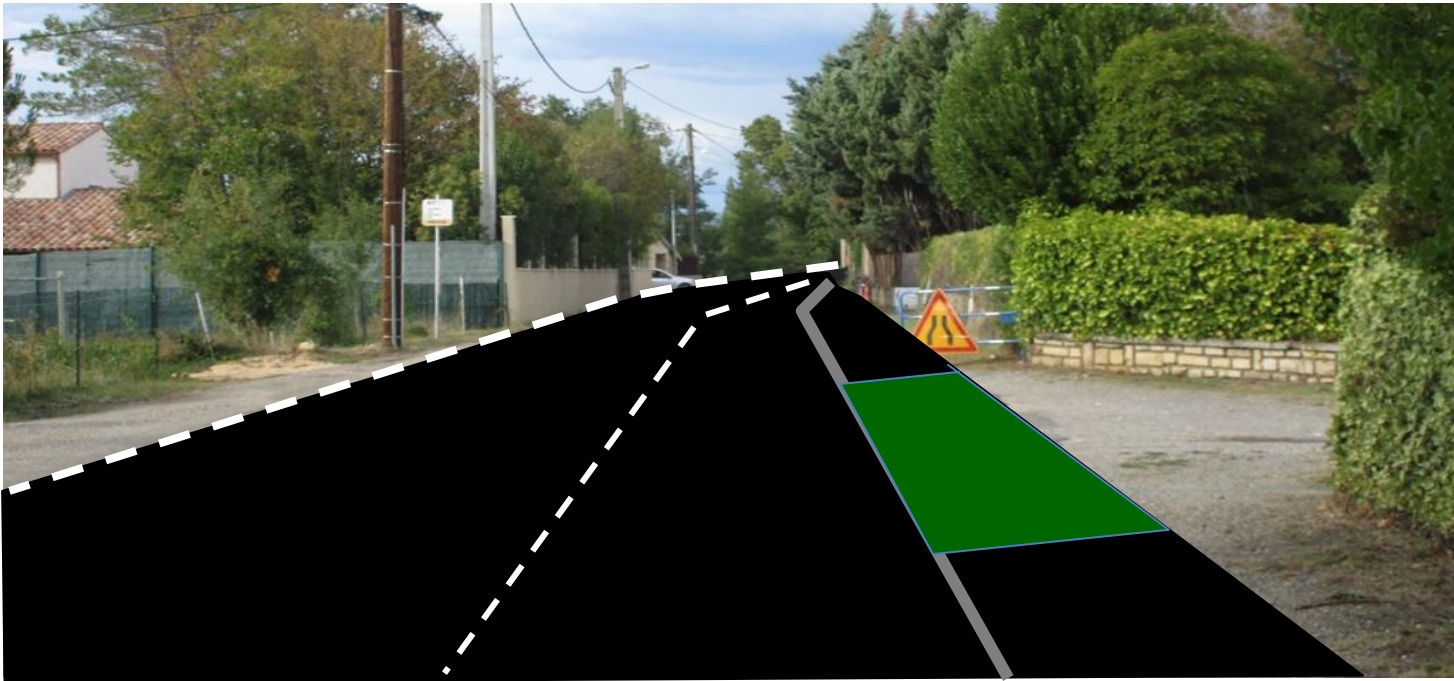








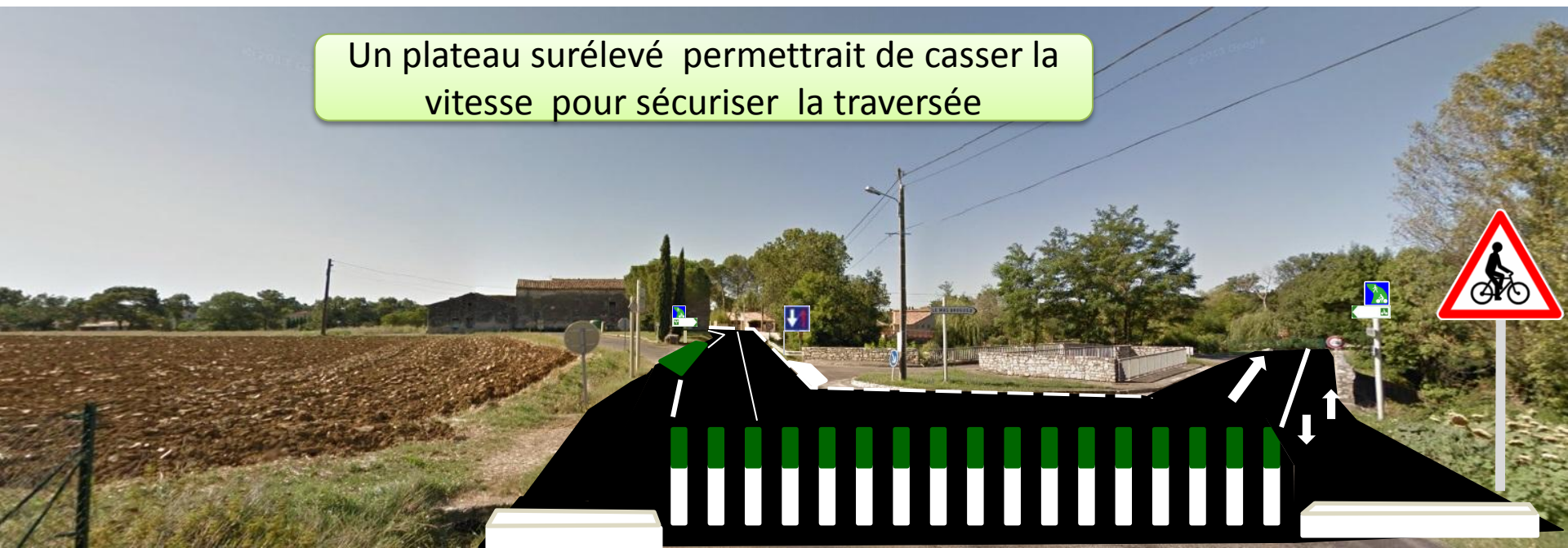




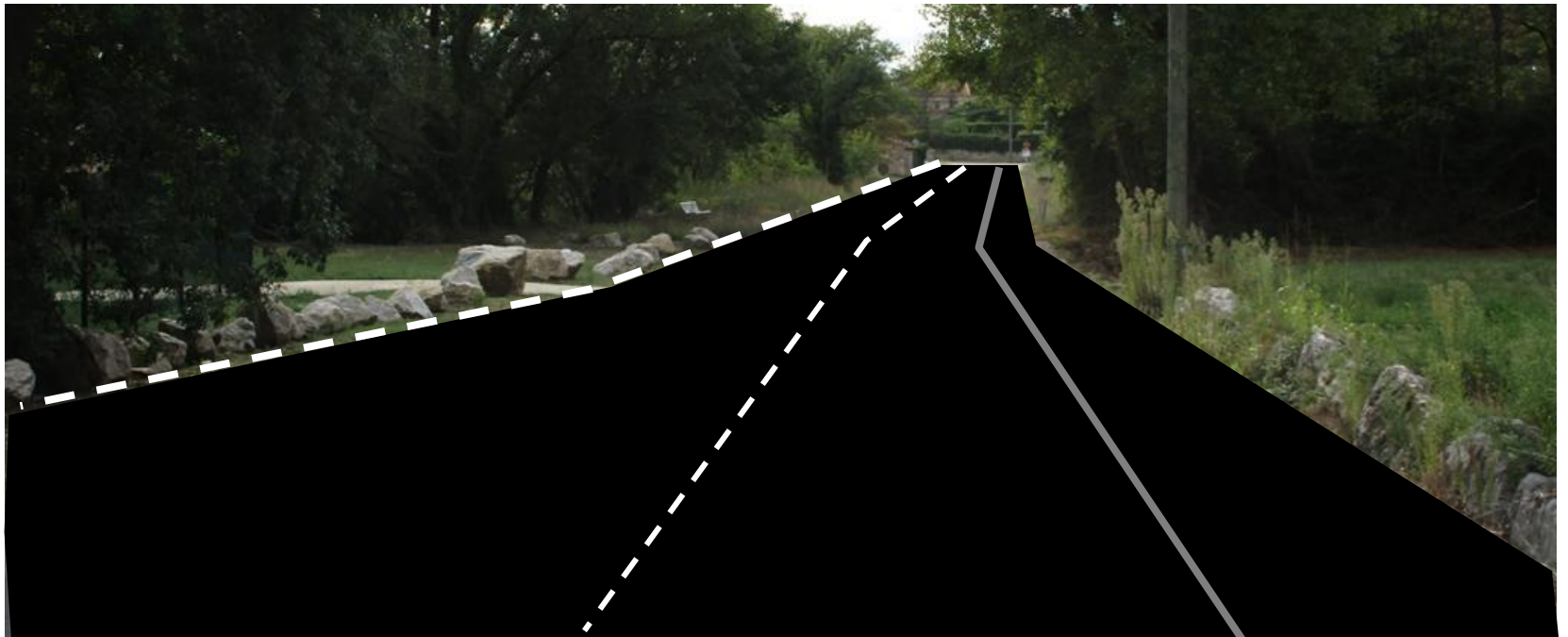




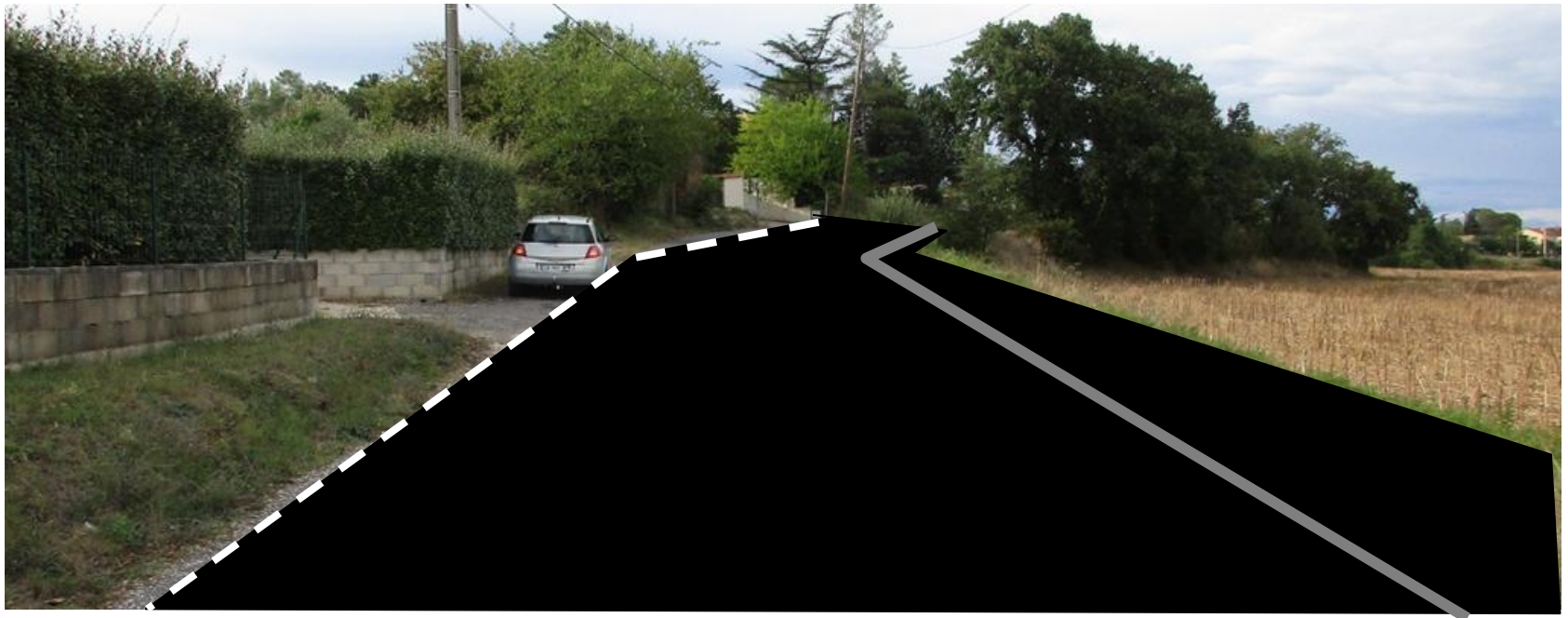
Un plateau surélevé permettrait de casser la vitesse pour sécuriser la traversée



Rue André Schenk



Chemin de Saint-Hilaire à la Jasse.





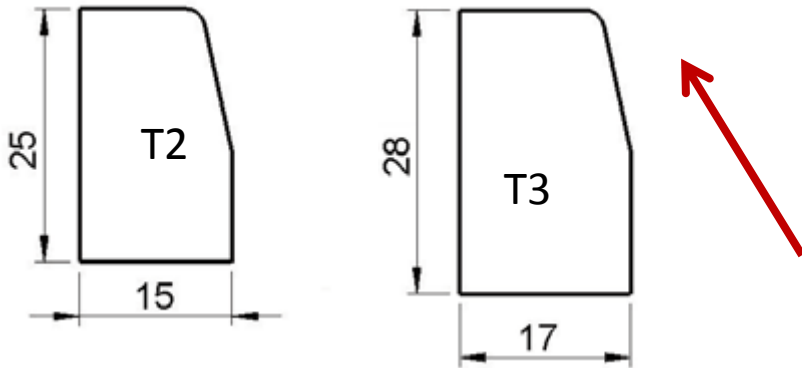


Un soutènement
empierré sera
nécessaire pour
récupérer du foncier









Bordures a profils normalises

Le profil des bordures préfabriquées est défini par les normes NF EN 1340 et NF P 98-340/CN Éléments pour bordures de trottoir en béton. Pour les bordures coulées en place, les hauteurs totales de ces profils peuvent être adaptées, sans modification de la partie vue, pour tenir compte du niveau du support, ou être diminuées, en mettant a profit l'effet du collage sur l'enrobe.

Sur ce type de réalisation uniquement pour la voie douce (*une bordure à gauche*)
Réalisation de 3000 m de borure et de 7500m² d'enrobé, préparation surface* hors frais annexes (Estimation 250.000€)

*Préparation de Surface : Traçage de niveaux, préparation, décaissement, terrassement, fourniture et mise en œuvre d'une couche de fin réglage en semi concassé GNT 0/31.5 ou 0/20, nivelage de la plateforme, et cylindrage complet de la surface



Conclusion

Pour mener à bien ce projet il faut:

1- la connaissance de l'emprise de la chaussée RD 280 (niveau 4) et chemins communaux pour disposer d'un foncier disponible de 8 mètres minimum

2 -diverses possibilités de récupération de foncier pour intégrer le cheminement:

-Canalisation des fossés, récupération de délaissés -Acquisition de fonciers .

3-point noir. Comment intégrer le cheminement dans les 700 m de points de conflits entre le moulin du juge et le N° 1778 du chemin des vigneron.

4- 60% du tracé peut être facilement réalisable comme rue André Schenk et le chemin de Saint-Hilaire à Jasse et sur des portions de la RD 280

5 Disposer d' un cofinancement: Europe, Région, Département, Adem et autres pour les études et la réalisation à savoir que 20 à 30% sera à charge de la commune.